

Asnières

La mission antisecte met la fondation Elahi sous surveillance

L'INSISTANCE de Manuel Aeschlimann, le député maire UMP d'Asnières, a fini par payer. La Fondation Ostad Elahi, dont le président, Braham Elahi, philosophe iranien, demeure à Asnières, vient d'être « placé sous surveillance » par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes).

Depuis quelques années, et particulièrement depuis quelques semaines, Manuel Aeschlimann « alerte les autorités » sur cette fondation dont il estime qu'elle fait partie d'une « nébuleuse » qui retournerait les esprits et tenterait d'infiltrer les instances politiques locales. Les renseignements généraux (RG) ont enquêté à plusieurs reprises sur ce que le maire d'Asnières désigne aussi comme « l'organisation Elahi ». Sans jamais conclure à l'existence d'une secte. Mais la dernière note en date, rédigée en septembre par la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), a relancé la polémique.

La fondation Ostad Elahi, installée dans le 16^e arrondissement de Paris, est effectivement présidée par le fils d'Ostad Elahi, Braham, 74 ans

aujourd'hui, installé dans le quartier Métro d'Asnières. Composée de dix administrateurs, elle travaille sur « l'éthique et la solidarité humaine ». « Notre seule activité est d'organiser des colloques et de faire émerger les recherches autour de l'éthique », explique Marc Piévic, délégué général de la fondation. « Puis nous publions des ouvrages issus de ces colloques. » Le lien avec Asnières se fait également par la présence des membres de la fondation.

Certains, dont Marc Piévic, habitent ou ont habité à Asnières. Pour Manuel Aeschlimann, les membres de la « nébuleuse Elahi », voire les « adeptes » ont littéralement annexé un quartier en y achetant des maisons en masse, pour être proches de Braham Elahi.

« Nos activités sont transparentes »

Dans la rue où vit ce dernier, les versions sont différentes. « Nous cherchions à acheter, confie l'épouse d'un Asniérois d'origine iranienne. Et des copains s'appêtant à acheter ici nous ont proposé de nous rassembler pour mieux négocier avec le promoteur. » Résultat, plusieurs familles d'origine iranienne vivent près de Braham Elahi. Et justement, ces

familles avaient âprement rejeté un projet d'urbanisme porté par la municipalité en 2002. Jusqu'à le faire capoter. Une opération immobilière avortée qui avait eu des suites judiciaires. Francis Delage, maire-adjoint à la communication a été condamné pour avoir diffamé la fameuse Fondation. Le tribunal esti-

mant qu'à partir de « différends portant sur l'urbanisme », la majorité municipale avait diffusé un tract manifestant « le souhait de jeter l'opprobre sur une fondation par ailleurs reconnue d'utilité publique ». L'affaire est toujours en cours. L'élu a fait appel.

Aujourd'hui, les deux camps di-

sent se satisfaire de l'enquête de la Miviludes. Le maire a atteint un premier objectif. Quant à la Fondation, on y affirme « se réjouir » de cette mise sous surveillance qui serait l'occasion de prouver que ses activités sont « transparentes et ne présentent aucun caractère dangereux ».

VALÉRIE MAHAUT



ASNIERES, JEUDI. Plusieurs familles, proches de la fondation, se sont installées à proximité de la maison de son président, dans le quartier Métro. (LP/V.M.)